

DEPARTEMENT DE L'ALLIER
ARRONDISSEMENT DE MOULINS
SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT. RIVE GAUCHE ALLIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL – ASSAINISSEMENT COLLECTIF - OPTION 1

Séance du 05 Décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de Décembre les membres du Comité Syndical se sont réunis à Souvigny à 17h30 sous la présidence de M. CHERVIER, Vice-Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Etaient présents :

<u>Novant</u>	PETIOT Yves MESMIN Christian	<u>Tronget</u>	
<u>Rocles</u>	LACOURT Véronique GUILLOT Thierry	<u>Le Montet</u>	TOURRET Marcelle GRANSEIGNE Viviane

Absent excusé : M. DETERNES Alain

Absent : M. RIBIER Sylvain

Assistaient à la réunion à titre consultatif

M. LABOUESSE, Directeur du Syndicat
Mme CHAUMEILLE, Secrétaire

***Suppléant**

En exercice	8
Présents	6
Votants	6
Pour	6
Contre	0
Abstention	0

DEL20241205063

Objet : Tarifs assainissement collectif option 1 : Tronget-Noyant-Rocles- Le Montet 2025

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical fixe la redevance assainissement comme suit :

Option 1 (compétence optionnelle et totale)

- Abonnement : 100.10 € H.T.

- Le m3 : 1.35 € H.T.

Ces tarifs seront appliqués à partir du 1^{er} Janvier 2025.

Pour extrait conforme,

Le Président,

A. DETERNES